

*Cum' èthiba que felet  
une étoile filante*

« *Cum'on ètèila que kòoule...  
Come una stella cadente...  
Comme une étoile filante... »*

---

Mélanges à la mémoire de Federica Diémoz

édités par Dorothee Aquino-Weber, Sara Cotelli Kureth, Andres Kristol,  
Aurèlie Reusser-Elzingre et Maguelone Sauzet

« *Coum'on ètèila que kòoule...*  
*Come una stella cadente...*  
*Comme une étoile filante... »*

*Mélanges à la mémoire de Federica Diémoz*

édités par Dorothée AQUINO-WEBER,  
Sara COTELLI KURETH, Andres KRISTOL,  
Aurélie REUSSER-ELZINGRE et Maguelone SAUZET



DROZ

© Copyright 2023 by Librairie Droz S.A., 11, rue Massot, Genève.

Ce fichier électronique est un tiré à part. Il ne peut en aucun cas être modifié.

L' (Les) auteur (s) de ce document a/ont l'autorisation d'en diffuser vingt-cinq exemplaires dans le cadre d'une utilisation personnelle ou à destination exclusive des membres (étudiants et chercheurs) de leur institution.

Il n'est pas permis de mettre ce PDF à disposition sur Internet, de le vendre ou de le diffuser sans autorisation écrite de l'éditeur.

Merci de contacter [droz@droz.org](mailto:droz@droz.org) <http://www.droz.org>

## LOCUTIONS VAUDOISES (1913-1931), LA PREMIÈRE CHRONIQUE DE LANGAGE DE SUISSE ROMANDE

Questo articolo presenta la prima cronica linguistica della Svizzera francese all'inizio del xx secolo: *Locutions vaudoises* di Ernest Lugin, pubblicate nella *Gazette de Lausanne* tra il 1913 e il 1931. Dopo aver introdotto questa cronaca nel discorso epilinguistico della Svizzera francese nel XIX e all'inizio del XX secolo, esaminiamo il ricco contenuto di questi voluminosi articoli, che mettono in primo piano i dialettismi di origine francoprovenzale, ma citano anche altri tipi di regionalismi. Discutiamo le ideologie linguistiche che emergono dalle *Locutions vaudoises* e il modo in cui vengono presentate le diverse lingue o varietà di lingue: il francese normativo (*français de référence*), il patois (dialetto francoprovenzale) e il francese regionale.

### Introduction

Cet article se penche sur la première production suisse romande que l'on peut qualifier de « chronique de langage », expression qui désigne généralement une parution régulière d'articles de presse au contenu souvent très éclectique mais portant toujours sur des questions de langue et issus d'une même plume (Remysen 2005: 270-271). Si des articles sur la langue sont auparavant ponctuellement publiés dans les journaux du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, ce n'est qu'à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle qu'émerge une réelle tradition, avec les *Locutions vaudoises* d'Ernest Lugin parues dans la *Gazette de Lausanne* entre 1913 et 1931 : celles-ci constituent, à notre connaissance, la première tentative de parution périodique sur une longue période (se comptant en mois ou en années). Cinq ans après le début de la publication des chroniques de Lugin, s'exprime un second chroniqueur romand d'importance, Philippe Godet, qui écrit entre 1918 et 1922. Celui-ci sera suivi par de nombreux autres auteurs<sup>2</sup> plus ou moins

<sup>1</sup> Pour quelques exemples, voir Cotelli Kureth et Nissille (2019).

<sup>2</sup> Nous utilisons le masculin pour parler des auteurs de chroniques du début du XX<sup>e</sup> siècle, car il faut attendre les années 1980 pour lire une chronique rédigée par une femme (Marinette Matthey dans *L'Impartial*).

prolixes qui publieront dans la plupart des quotidiens et hebdomadaires suisses romands (*Gazette de Lausanne, Journal de Genève, La Liberté, Feuille d’Avis de Neuchâtel, Construire, etc.*)<sup>3</sup>. Dans les années 1950, Georges Redard, lui-même chroniqueur dans le *Journal de Genève*, estime d’ailleurs en plaisantant dans une allusion à ces chroniqueurs que les « puristes de la tribu des ne-dites-pas-mais-dites » sont une « richesse de la Suisse romande » (1958: 75).

Cet article montrera tout d’abord comment la chronique de Lugrin s’insère à mi-chemin entre la tradition épilinguistique de la Suisse romande du XIX<sup>e</sup> siècle – qui se manifeste par la parution de glossaires de mots régionaux, de remarques et de listes correctives – et celle du milieu du XX<sup>e</sup> siècle – qui se définit par une pratique bien établie des chroniques de langage, que l’on trouve alors en abondance<sup>4</sup> (point 1). Nous nous pencherons ensuite sur le contenu des *Locutions vaudoises* pour en décrire les principales caractéristiques (point 2) puis présenterons leur auteur et quelques éléments permettant de dresser son profil linguistique (point 3): les sources auxquelles il a eu accès, sa connaissance des variétés qu’il décrit et son rapport au français dans le cadre de son activité professionnelle d’enseignant. Nous examinerons ensuite en détail l’image du français régional qui se dégage des *Locutions vaudoises* et le positionnement de l’auteur sur l’axe prescription-description (point 4). Finalement, nous nous intéresserons à la façon dont les différentes langues en présence (patois, français de référence et français régional)<sup>5</sup> sont qualifiées, ainsi qu’aux idéologies langagières qui sous-tendent ces qualifications (point 5).

### 1. La tradition épilinguistique en Suisse romande et les chroniques de langage

La tradition épilinguistique romande remonte à la toute fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup> avec la parution d’un nombre conséquent d’ouvrages portant

<sup>3</sup> Voir Cotelli Kureth et Walsh (2021) pour quelques exemples.

<sup>4</sup> Sur les chroniques de langage comme continuatrices des remarques et cacologies, voir Ayres-Bennett (2015).

<sup>5</sup> Dans cet article, les étiquettes de français de référence et de français régional sont les nôtres (pour une définition de ces termes voir Kristol 2014; voir encore le point 4.1. pour une description du français régional chez Lugrin ainsi que les points 5.1. et 5.2. qui citent les autres termes mentionnés par l’auteur pour nommer ces réalités). Le terme de patois est régulièrement utilisé par l’auteur pour qualifier les variétés francoprovençales parlées en Suisse romande. Notons qu’en Suisse, ce terme n’a pas la connotation négative qu’il a en France.

<sup>6</sup> Le français parlé à Genève a fait l’objet d’un volume de remarques par Poulain de la Barre à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle déjà. Mais, comme l’ont montré Knecht (2004) et Kristol (2019),

un jugement sur la langue (Aquino-Weber *et al.* 2011). Ces textes, que l'on peut regrouper sous le terme générique de « recueils de cacologies » sont de types divers (remarques, listes sur deux colonnes de type « dites... / ne dites pas... », chapitres de grammaires, glossaires ou dialogues mis en scène)<sup>7</sup> : ils contiennent des usages absents du français de référence (régionalismes et tournures familières ou populaires) et oscillent dès le début entre une volonté prescriptive et une démarche descriptive.

Le courant plus descriptif comprend les productions publiées sous la forme de dialogues et la plupart des glossaires. Dans ces ouvrages, certains régionalismes – comme les dialectalismes ou les phénomènes de maintien – sont acceptés, voire même valorisés, sous certaines conditions, alors que d'autres sont rejetés comme la plupart des innovations, surtout les innovations sémantiques (voir Aquino-Weber *et al.* 2011). Nous en parlerons plus précisément au point 4.2.4. Plusieurs glossaires listent simplement les phénomènes<sup>8</sup>, se contentant de les définir ou de les expliquer et utilisent alors un système de marques d'usage pour distinguer leurs contextes d'emploi, en qualifiant un certain nombre d'entre eux de « populaires » ou de « familiers ». Il faut attendre le début du xx<sup>e</sup> siècle pour voir naître une lexicographie plus scientifique du français régional, avec la contribution de William Pierrehumbert (1926)<sup>9</sup> et les débuts de l'entreprise colossale du *Glossaire des patois de la Suisse romande* (GPSR 1924-) qui, bien qu'il soit essentiellement dévolu aux patois, laisse une certaine place au français régional.

En parallèle, plusieurs grammaires publiées au xix<sup>e</sup> siècle et adressées au public scolaire suisse (L1 et L2) proposent des chapitres consacrés aux « idiotismes » locaux et prônent ainsi une approche uniquement prescriptive, telle qu'on la connaît dans le reste du monde francophone pour cette période. C'est le cas également d'un petit nombre de glossaires<sup>10</sup>. Notons

---

ces remarques sont restées isolées et n'ont pas été reprises ni suivies d'ouvrages y faisant référence. Il faut donc les considérer comme étant en marge de la tradition épilinguistique romande, qui débute réellement avec un chapitre sur le vocabulaire régional dans la grammaire de Merle d'Aubigné (1790).

<sup>7</sup> Pour en savoir plus sur le genre des écrits épilinguistiques suisses romands, voir Aquino-Weber *et al.* (2013).

<sup>8</sup> Pour la plupart il s'agit de lexèmes, mais on peut relever des phénomènes de prononciation (par ex. celle du terme *août*) ou de morphosyntaxe (par ex. le choix de la préposition *à* ou *de* pour marquer l'appartenance).

<sup>9</sup> Voir Knecht (1993) et Aquino-Weber *et al.* (2014) pour un aperçu du travail de Pierrehumbert et sa place dans la tradition épilinguistique romande.

<sup>10</sup> On peut citer comme exemples ceux du Vaudois Callet (1861) et du Fribourgeois Grangier (1864).

dans ce cadre un opuscule qui a été un véritable succès de librairie, avec plus de 19'000 exemplaires vendus en 1904 (Institut Neuchâtelois 1956 : 87). Ce petit livret, intitulé *Parlons français* et publié par L.T. Wuarin sous le pseudonyme de Plud'hun, connaît de très nombreuses rééditions et réimpressions entre 1888 et 1910. L'auteur y fait preuve de purisme à l'encontre de tous les types de régionalismes et souligne – reprenant une maxime d'Alexandre Vinet, citée par de nombreux puristes avant et après lui – que «le respect de la langue est presque de la morale» (Plud'hun 1903 : 5). C'est une des dernières publications que l'on peut considérer comme appartenant à la tradition des recueils de cacologies.

Les textes épilinguistiques romands à partir de la Première Guerre mondiale sont d'un genre différent et entrent dans la catégorie des chroniques de langage dont Lugrin, nous l'avons dit, est un des premiers représentants romands. Cependant, si le genre évolue, les idéologies langagières évoquées dans les chroniques de langage de l'entre-deux-guerres<sup>11</sup> s'inscrivent dans la tradition de celles des textes puristes du XIX<sup>e</sup> siècle (Skupien Dekens 1998). Ces chroniques puristes sont présentes en Suisse romande jusque dans les années 1980. En parallèle sont épisodiquement publiées des chroniques d'un genre plus descriptif : dans les années 1950 paraissent notamment dans le *Journal de Genève* celles du linguiste Redard, qui prend la défense des régionalismes et même des emprunts en général (Cotelli 2014, Cotelli Kureth 2021). Notons toutefois que les dialectalismes sont le plus souvent épargnés par le discours tant des auteurs de recueils de cacologies que des chroniqueurs romands (Aquino-Weber *et al.* 2019).

C'est donc au sein de cette double filiation de genre et de représentations qu'il faut placer la première chronique de langage produite en Suisse romande. En premier lieu, par le ton et les idéologies adoptées, les *Locutions vaudoises* sont les continuatrices des glossaires du XIX<sup>e</sup> siècle et non les précurseurs des chroniques de langage. En effet, à l'instar des auteurs de glossaire<sup>12</sup>, Lugrin reste le plus souvent descriptif dans ses billets, comme le montrera la suite de cet article (point 5). En second lieu, Lugrin inaugure le genre des chroniques de langage en Suisse romande et ses textes présentent des points communs avec les chroniques qui suivront, dont les plus visibles sont le dialogue avec son lectorat – lorsqu'il cite des informations ou qu'il

<sup>11</sup> L'exception pour la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle étant la chronique de Lugrin, comme le montre cet article.

<sup>12</sup> Le terme est au masculin puisque, en effet, les glossaires sont, à cette époque, tous écrits par des hommes.

répond à des questions fournies par des correspondant-e-s<sup>13</sup> – et le contenu éclectique et peu organisé de ses articles.

## 2. Les Locutions vaudoises

Les *Locutions vaudoises* se composent de 48 articles parus dans la *Gazette de Lausanne* sur deux périodes. Tout d'abord, 6 articles paraissent entre le 12 janvier 1913 et le 19 juillet 1914 et sont édités, presque inchangés, dans deux petits opuscules en 1917 et en 1919 (Lugrin 1917 et 1919). Puis, après une pause de près de 9 ans, Lugrin publie, toujours dans le même journal et sous le même titre, 42 articles entre le 15 août 1923 et le 3 février 1931. Chacun de ces articles est assez long (entre 1000 et 1500 mots) et traite un nombre important de phénomènes (env. 840 lexèmes sont cités, un tout petit nombre réapparaissant à plusieurs reprises dans la chronique)<sup>14</sup>: ceux-ci appartiennent majoritairement au français régional du canton de Vaud – et parfois à celui du canton de Genève –, accompagnés d'explications plus ou moins fournies et parfois de leurs équivalents patois. La cible principale des *Locutions vaudoises* est le lexique, mais Lugrin cite épisodiquement des phénomènes phonétiques ou morphosyntaxiques<sup>15</sup>. Les lexèmes sont la plupart du temps regroupés par thématiques: la faune, la flore, les spécialités culinaires, les travaux des champs ou de la vigne, etc. Parfois cependant, d'autres logiques prévalent comme l'analogie de forme<sup>16</sup> ou l'analogie de formation<sup>17</sup>.

<sup>13</sup> Entre autres exemples, voir LocVdGaz2, 22 août 1928.

<sup>14</sup> Environ 5% des lexèmes sont cités plus d'une fois, sans qu'il soit possible d'expliquer pourquoi. Nous n'avons relevé aucun point commun entre ces termes: *brantard* 'porteur de brante' est cité trois fois (LocVdGaz2, 15 août 1923, 9 décembre 1928 et 3 février 1931), *caminer* 'trotter' deux fois (LocVdGaz1, 19 avril 1914; Lugrin 1917: 61; LocVdGaz2, 26 juin 1928), *la verne* deux fois également (LocVdGaz2, 9 décembre 1928 et 17 mai 1929), etc.

<sup>15</sup> Par exemple, il cite «notre accentuation souvent fautive» (LocVdGaz1, 12 janvier 1913; Lugrin 1917: 7) ou l'emploi du passé surcomposé (LocVdGaz2, 8 février 1925).

<sup>16</sup> Lugrin traite, par exemple, dans un même article, les deux formes régionales de *gonfle*: *gonfle* dans son emploi adjectival au sens de 'gonflé' et *gonfle* dans son emploi substantivé signifiant 'tas de neige accumulée par les vents' (LocVdGaz1, 12 janvier 1913; Lugrin 1917: 10-11; LocVdGaz2, 30 décembre 1923).

<sup>17</sup> Voir par exemple son traitement du subst. *lève*: «*Lève* est encore un de ces nombreux substantifs verbaux que les dictionnaires ne mentionnent pas, mais qui auraient les mêmes droits d'être français que *pousse* (de pousser), *trempe* (de tremper) et *nage* (de nager), etc.» (LocVdGaz2, 5 avril 1927).

La chronique de Lugrin semble avoir touché un public nombreux en Suisse romande, au-delà du canton de Vaud<sup>18</sup>. En effet, dans ses articles l'auteur fait régulièrement mention de lettres qu'il a reçues suite à l'un ou l'autre de ses écrits et en tire volontiers une remarque. Notons également que la *Gazette de Lausanne* publie épisodiquement des réponses à certaines affirmations des *Locutions vaudoises*. Deux réactions nous renseignent sur le type de lectorat attiré par sa chronique et illustrent bien, selon nous, la réception généralement positive des informations et des réflexions linguistiques qu'elles contiennent. Celles-ci semblent séduire à la fois les patoisant-e-s – comme l'atteste une lettre publiée de M. Gabbud, un témoin ayant fourni de nombreux matériaux pour la publication du *Glossaire des patois de la Suisse romande* – et un public plus généralement intéressé par les traditions linguistiques et pratiques de la Suisse romande – comme le signale le journaliste Jean Nicollier<sup>19</sup> dans le compte rendu d'un livre de géographie sur le canton de Vaud :

En ma qualité de fidèle et vieux patoisant je lis toujours avec intérêt les substantiels articles que M. E. Lugrin écrit dans la *Gazette* sur les Locutions vaudoises. (M. Gabbud, *Gazette de Lausanne*, 12 février 1931 : 4)

Mis à part son intérêt documentaire, ce volume [la *Géographie illustrée du canton de Vaud*] nous fait pénétrer au cœur de nos traditions [...], entrer] d'emblée dans ce monde des locutions vaudoises chères aux vigneron, aux pêcheurs et dont M. E. Lugrin paraît être l'un des derniers à posséder les clefs. (J. Nicollier, *Gazette de Lausanne*, 29 octobre 1927 : 1)

Qu'il s'agisse de patois ou de français régional – nous reviendrons sur ce point plus bas –, la publicité qui paraît pour la version en petit volume des articles de 1913-1914 souligne le double intérêt de conservation, philologique et personnel, offert par la chronique de Lugrin :

Tous les amis de notre terroir, tous les curieux de philologie liront avec intérêt ces pages, surtout ceux qui y retrouveront la saveur du parler dont leurs oreilles furent bercées en leur enfance. Car il tend à se perdre, notre parler vaudois, et beaucoup de locutions recueillies par M. Lugrin sont déjà plus ou moins du domaine du souvenir. (*Gazette de Lausanne*, 23 juillet 1917 : 2)

<sup>18</sup> Par exemple, l'éditeur de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* (19 septembre 1923 : 5) écrit à la *Gazette de Lausanne* pour signifier son opposition au terme *Suisse*, variante de l'adj. et subst. fém. *suisse* et servant à désigner une femme originaire de Suisse, que Lugrin avait présenté comme étant la forme correcte dans un article (*LocVdGaz2*, 10 septembre 1923 : 2).

<sup>19</sup> Jean Nicollier est un journaliste qui a, entre autres, publié dans la *Gazette de Lausanne* entre 1939 et 1964 une chronique de langage intitulée «Le français malmené».

Ces trois témoignages montrent bien que les *Locutions vaudoises* ne s'intéressent pas vraiment à la langue contemporaine de l'auteur pour la critiquer – ce que feront les chroniques par la suite. Elles s'attachent plutôt à décrire et à rappeler les mots utilisés jadis à la campagne, le « langage rustique de nos pères » (LocVdGaz1, 18 janvier 1914; Lugrin 1917: 44), les « expressions du terroir » (LocVdGaz1, 12 janvier 1913; Lugrin 1917: 6). L'auteur concède très vite qu'il ne faut pas les « condamner en bloc » :

Non pas ; il faut distinguer entre ce qu'on pourrait appeler le bon usage et le mauvais, entre ce qui jusqu'à un certain point est légitime et ce qui doit être écarté comme inutile ou grossier. Dans ce matériel qui va s'appauvrissant, beaucoup de choses méritent d'être conservées, si ce n'est dans l'usage, au moins dans le souvenir, ou dans ces sortes de musées idiomatiques qu'on appelle les glossaires. (*Ibid.*)

Dans ce texte comme dans d'autres articles, Lugrin expose un double constat. Tout d'abord, les termes propres aux régions romandes, « ces expressions du terroir » comme il les appelle, se font rares, mais ils peuvent être préservés si on les met à l'écrit. Ainsi, sa chronique est un moyen de sauvegarder ce patrimoine. Le second constat est plus caractéristique des chroniques de langage et implique une hiérarchisation au sein de ce vocabulaire: l'auteur propose ainsi une bipartition des phénomènes linguistiques entre ceux qui sont considérés comme « légitimes » et ceux qu'il incite son lecteur à abandonner (voir 4.2.2. et 4.2.3.). Comme nous le verrons, cette deuxième mission du chroniqueur passe clairement après la première: Lugrin consacre une bien plus grande partie de ses articles à la préservation et à la défense des lexèmes plutôt qu'à leur critique.

### 3. Profil linguistique de l'auteur

Ernest Lugrin, né le 17 avril 1849 à Baulmes, est mort en 1936<sup>20</sup>. Sa carrière s'est articulée autour de l'enseignement du français: il a été instituteur à Yverdon (*Gazette de Lausanne*, 22 octobre 1872), enseignant de français au collège de Rolle dès 1872, maître de français pour la formation des nouveaux professeurs à l'École Normale du canton de Vaud de 1878 à 1887 (*Gazette de Lausanne*, 04 juillet 1878; 16 août 1879), professeur de français langue étrangère en Allemagne (nous ne connaissons ni les dates ni l'endroit) et à l'école des jeunes filles de Bâle de 1894 à 1908. Même s'il a principalement publié sur la langue et l'éducation, ses domaines d'intérêts étaient divers et

<sup>20</sup> Voir la courte nécrologie parue dans le *Journal de Genève*, 24 avril 1936, p. 3.

touchaient aussi l'histoire et la numismatique, avec des recherches sur les médailles scolaires et le canton de Vaud<sup>21</sup>.

Dans le cadre de son enseignement à Bâle, il est l'auteur de plusieurs ouvrages visant à faciliter l'enseignement du français langue première et langue étrangère (Lugrin 1890, 1893, 1894). Lugrin, dans ses écrits<sup>22</sup>, milite pour une éducation plus proche de l'élève, moins chargée en heures de cours et en devoirs, ainsi que, surtout, pour une méthode axée sur la lecture et la pratique orale, s'appuyant pour ce faire sur les tenants de la méthode directe<sup>23</sup>.

Au niveau de sa connaissance du patois et du français régional, Lugrin présente un profil de locuteur du cru ou du moins d'amateur éclairé bien renseigné (surtout dans le cas des informations qu'il donne pour le patois, variété qu'il n'a jamais parlée). Dans son traitement du français régional, l'auteur des *Locutions vaudoises* s'éloigne de la tradition lexicographique différentielle émergente<sup>24</sup> au sein de laquelle on observe généralement un consensus sur les lexèmes (formes et sens) proposés au public. En effet, par un jeu complexe de filiation dans les sources, ces ouvrages ne proposent qu'une seule voix en décrivant un français régional partagé par plusieurs régions. En contraste, Lugrin se situe le plus souvent dans une dynamique de description clairement locale. Cette caractéristique s'observe tout d'abord lorsqu'il est la seule source à donner un lexème<sup>25</sup>, parfois même pour des mots patois peu attestés<sup>26</sup>. Dans les cas où il renseigne des lexèmes plus largement utilisés et présents dans la tradition de la description du français

<sup>21</sup> Ses publications en numismatique peuvent par exemple être consultées sur le catalogue de la Bibliothèque nationale suisse. Disponible en ligne : [https://www.helvetica.ch/discovery/search?vid=41SNL\\_51\\_INST:helvetica](https://www.helvetica.ch/discovery/search?vid=41SNL_51_INST:helvetica) (dernière consultation le 28 décembre 2020).

<sup>22</sup> Voir notamment son ouvrage sur l'enseignement du français dans les écoles allemandes (Lugrin 1894) ainsi qu'un article paru dans *L'Éducateur* en 1873, p. 371.

<sup>23</sup> Voir Cotelli Kureth et Nissille (2021) pour d'autres références.

<sup>24</sup> Voir Aquino-Weber *et al.* (2011 : 237) qui mentionnent un « début de tradition descriptive en Suisse romande ».

<sup>25</sup> Les matériaux fournis par Lugrin sont généralement répertoriés dans le GPSR ce qui permet, par comparaison avec d'autres formes (patoises ou régionales), de les situer géographiquement. Voir par exemple : *fluge* 'fougère', voir GPSR sous *fyqodzə* *essairon* 'bande de terrain qui longe le mur en bas d'une terrasse de vigne' (voir GPSR sous *èsarqn*).

<sup>26</sup> Voir par exemple : *égrailer* 'gratter le sol, en parlant des poules' (GPSR sous *égrālyi*) ; *gorgoter* 'glouglouter' (GPSR sous *gòrgòtā*).

régional, il est fréquent qu'il s'éloigne du traitement majoritaire proposé par les autres sources, que ce soit pour la forme<sup>27</sup> ou pour le sens<sup>28</sup>.

Lugrin propose donc une observation fine des pratiques linguistiques. On le voit par exemple dans son traitement d'un mot régional désignant le gosier et qu'il renseigne par trois variantes: *garguette* (attesté largement en SR) ou *guerguette* (limité au canton de Vaud et à celui de Neuchâtel), toutes deux données par les sources classiques de français régional, auxquelles il ajoute une variante, en précisant « mot que quelques-uns prononcent encore *dierdiette* » (LocVdGaz2, 12 mai 1930). Cette dernière forme reproduit la phonétique d'une variante patoise attestée sporadiquement dans le canton de Vaud (et notamment dans la région de la Côte et du Jura-Nord vaudois; voir GPSR *gardyèta*): elle documente donc un français local et est vraisemblablement issue soit de relevés effectués par Lugrin auprès de locutrices ou de locuteurs, soit de son propre contexte linguistique.

Pierrehumbert cite Lugrin à plusieurs reprises<sup>29</sup> et décrit ces matériaux ainsi:

Causeries sans prétentions où l'auteur commente agréablement une quantité d'expressions locales qu'il a le mérite d'avoir recueillies sur place et non dans des gloss[aires]. (Pierrehumbert 1926: 748)

Ce témoignage d'un auteur de dictionnaire différentiel illustre bien la problématique qui entoure la description du français régional au moment du développement plus scientifique de l'approche dans ce domaine: la tradition, qu'elle soit descriptive ou prescriptive, s'est constituée autour d'une filiation au sein de laquelle il est fréquent que les auteurs reproduisent des données puisées dans d'autres sources, sans réel contrôle ou adaptation à la variété décrite. Lugrin a lui aussi lu les productions antérieures: pour le français régional, il cite notamment souvent le *Glossaire genevois* de

<sup>27</sup> Voir par exemple: *guergueçon* 'intérieur du cou, gosier, pharynx' (et non *gargue(u)sson* comme le donnent les autres sources; voir GPSR *gargòchøn*); *golisse* 'canal, égout' (et non *colisse* comme le donnent les autres sources; voir GPSR *coulisse*).

<sup>28</sup> Voir par exemple: *foncet*, le sens de 'plateau sur lequel repose une ruche en paille' (et non 'planche à pâtisserie ou planche à hacher' comme le donnent les autres sources; voir GPSR sous *foncet* 2° 1, 2 et 8); *esserter* 'sarcler, enlever les mauvaises herbes' (et non 'essarter, défricher'; voir GPSR sous *essarter* 1° et 3° 3).

<sup>29</sup> Pierrehumbert fait référence à Lugrin (1917) et (1919), à ses publications dans la *Gazette de Lausanne* (aussi pour la série de 1923 à 1925) ainsi qu'à des « notes ms. sur les provincialismes vaudois, communiquées par l'auteur, Laus[anne] » (Pierrehumbert 1926: 748).

Humbert (1852)<sup>30</sup>, plus épisodiquement le *Glossaire vaudois* de Callet (1861)<sup>31</sup> ainsi que, dans ses dernières chroniques, le dictionnaire de Pierrehumbert (1926)<sup>32</sup>; pour ce qui est du patois, il fait référence au dictionnaire d'Odin sur le patois de Blonay (1910)<sup>33</sup>, à l'entreprise du GPSR<sup>34</sup> ainsi qu'à des publications littéraires<sup>35</sup>. Cependant, les éléments qu'il leur emprunte (et qu'il cite explicitement) servent à référencer certaines informations, à illustrer son propos ou à corriger les informations contenues dans ces sources, non à renseigner la variété qu'il décrit. En effet, les formes et les sens qui sont donnés dans les *Locutions vaudoises* présentent une cohérence géographique qui milite pour une collecte sur le vif auprès des locutrices et locuteurs. Ainsi, géographiquement, on peut situer assez précisément les données fournies, que ce soit pour le patois ou que ce soit pour des formes du français régional qui sont, selon l'auteur, en lien avec le patois. Il est fréquent que Lugin renseigne la localisation des lexèmes qu'il atteste. Mais lorsque ça n'est pas le cas, la comparaison avec les formes patoises ou d'autres sources régionales localisées permet d'observer que les données qu'il propose correspondent généralement pour les plus locales à ce que l'on attend phonétiquement et sémantiquement pour des régionalismes locaux d'origine vraisemblablement dialectale. Le territoire qu'il renseigne (du Jura-Nord vaudois à la Côte)<sup>36</sup> est un espace où il a lui-même vécu. Il a grandi dans le Jura-Nord vaudois (la Vallée de Joux, les pieds du Jura, etc.) et a enseigné à Yverdon. Il était établi sur la Côte pendant ses années au collège de Rolle.

<sup>30</sup> Voir notamment LocVdGaz2, 24 février 1924, 21 décembre 1924, 6 mai 1926, 23 août 1926, 3 août 1927, 11 décembre 1927, 26 juin 1928, 22 août 1928, 2 octobre 1928, 9 décembre 1928, 4 août 1930.

<sup>31</sup> Voir LocVdGaz2, 15 août 1923, 10 septembre 1923, 6 mai 1926, 8 octobre 1929, 12 mai 1930.

<sup>32</sup> Voir LocVdGaz2, 23 août 1926.

<sup>33</sup> Voir notamment LocVdGaz2, 10 septembre 1923, 24 février 1924, 18 mars 1924, 2 octobre 1928, 24 juin 1930.

<sup>34</sup> Voir une référence en note au 4<sup>e</sup> *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*, Berne/Zurich, 1905 (Lugin 1917: 55).

<sup>35</sup> L. Favrat, *Mélanges vaudois. Français et patois*, Lausanne 1894 (LocVdGaz2, 3 février 1931); *Conteur vaudois*, Lausanne 1862-1934 (LocVdGaz2, 15 décembre 1930).

<sup>36</sup> Pour le Jura-Nord vaudois, voir par exemple : *assotte* 'grand sapin isolé dans les pâturages' (sous GPSR *asòta*); *bocherage* 'droit de prendre du bois dans une forêt seigneuriale ou communale' (sous GPSR *bòsérâdzo*). Pour la Côte, voir par exemple : *gouais* 'serpette employée par le vigneron' (sous GPSR *gouet*); *guillon* 'cime, sommet d'un arbre, d'une montagne, etc.' (sous GPSR *gəlyon* 1, sens 3<sup>o</sup>).

#### 4. Une esquisse du français régional présenté dans les Locutions vaudoises

##### 4.1. Le lexique présenté dans la chronique

On l'a vu plus haut, les *Locutions vaudoises* citent de nombreux termes propres au monde paysan et vigneron vaudois du XIX<sup>e</sup> siècle, avant la mécanisation importante de l'agriculture. Pour cette raison, on y trouve de nombreux termes agricoles<sup>37</sup> ou plus généralement en rapport avec les savoir-faire artisanaux<sup>38</sup>. Le besoin de conservation est dicté par la disparition constatée d'une partie du vocabulaire régional: les termes propres à un certain mode de vie campagnard qui se fait rare au fur et à mesure que les mœurs et réalités qui y sont attachées tendent à disparaître.

Selon Lugrin, un autre facteur important de l'abandon d'une partie du vocabulaire régional réside dans la modification des contacts linguistiques:

Les nombreuses particularités que le langage conserve en Suisse romande vont, je crois, en diminuant, au fur et à mesure de la disparition du patois et par suite des communications plus rapides qui nous relient avec la France et surtout Paris, notre capitale linguistique. (LocVdGaz1, 12 janvier 1913; Lugrin 1917: 5)

Pour Lugrin, cette disparition du français régional s'explique par l'influence d'un contact plus soutenu avec la variété de référence, mais aussi par la disparition du patois qui, selon l'auteur, a nourri le français régional en lui donnant un grand nombre de mots. Ce dernier constat incite l'auteur à donner ponctuellement l'étymologie patoise (bien attestée ou plus fantaisiste) des termes de français régional qu'il cite<sup>39</sup>.

<sup>37</sup> Nous citons quelques exemples qui commencent par la lettre A (les définitions sont des simplifications de celles proposées dans la chronique de Lugrin): *abremel*, n. m. 'mouture complète du grain d'avoine ou de céréales' (LocVdGaz2, 8 octobre 1929); *accoulin*, n. m. 'débordement de ruisseau ou de rivière qui se répand sur les cultures, les terrains alentour laissant du sable, du gravier et des débris' (LocVdGaz2, 12 juillet 1924); *adocher*, v. 'se dit d'un objet tel qu'une paume, un bâton, lancé contre un arbre pour en faire tomber les fruits' (LocVdGaz2, 23 août 1926); *afanure*, n. f. 'salaire que reçoivent les ouvriers employés à faire les récoltes' (LocVdGaz2, 1<sup>er</sup> septembre 1930); *agrès*, n. pl. 'raisins qui ne parviennent à une maturité relative qu'après que la vendange soit faite' (Lugrin 1917: 67; LocVdGaz2, 3 octobre 1927); *amouiller*, v. 'amollir, par la pression des doigts, les mamelles d'une vache avant de la traire' (Lugrin 1917: 65; LocVdGaz2, 3 février 1931); etc.

<sup>38</sup> Ceux-ci sont beaucoup moins fréquents, voir par exemple: *acirer*, v. 'aciérer, donner au fer par la trempe la dureté de l'acier' (LocVdGaz2, 10 septembre 1923); *freppe*, n. 'anneau de fer qui entoure le moyeu' (LocVdGaz2, 15 décembre 1930), etc.

<sup>39</sup> Entre autres exemples, citons *mogeon* 'jeune génisse' du patois *modzon* (LocVdGaz2, 3 octobre 1927).

Ce lien avec le patois est, à l'époque de la chronique de Lugrin, définitoire de la nature du français régional : cette vision apparaît clairement dans une lettre reçue et publiée par la *Gazette de Lausanne* (1<sup>er</sup> février 1914) qui critique les *Locutions vaudoises* sur ce point. L'auteur, Arthur Rossat, a collaboré en tant que témoin linguistique à l'entreprise du GPSR. S'il appuie l'idée de la nécessité d'une mission conservatrice du patois (tâche à laquelle, il le rappelle, est dédié le *Glossaire des patois de la Suisse romande*), il la considère comme inutile pour le « parler vaudois » qui serait indigne d'une telle préoccupation : en effet, pour lui – et pour bien d'autres à l'époque (Nissille et Wissner à paraître) – il s'agit de « patois francisé, genre hybride qui n'est plus patois et qui n'est pas du français, et qui sous aucun prétexte ne saurait prétendre à une valeur historique ou littéraire quelconque » (*Gazette de Lausanne*, 1<sup>er</sup> février 1914).

Lugrin lui répond en refusant à ce mélange de patois et de français le qualificatif de « parler vaudois ». Pour l'auteur des *Locutions vaudoises*, le français régional est d'une autre nature : « beaucoup d'expressions vaudoises ou genevoises [...] ne sont pas, tant s'en faut, du patois francisé, mais des locutions ou des vocables, auxquels – en attendant une sanction plus haute, il ne manquait, pour être français, que d'être admis dans un dictionnaire de notre langue » (*ibid.*). C'est cette langue qui est donc mise en avant dans sa chronique.

On y retrouve ainsi un assez grand nombre de termes utilisés dans la vie quotidienne, environ un tiers des termes cités<sup>40</sup>, le deuxième tiers représentant du vocabulaire lié à l'activité campagnarde (technique agricole, faune et flore) que nous avons cité plus haut et le troisième tiers correspondant à divers champs sémantiques comme la cuisine, la vie sociale ou les traditions. Même si ce vocabulaire est très présent, la chronique ne se focalise donc pas uniquement sur le monde agricole.

De plus, un grand nombre des lexèmes mentionnés dans la chronique de Lugrin sont répertoriés dans le *Dictionnaire suisse romand* (Thibault et Knecht 2004 ; ci-après DSR) et sont donc encore en usage en Suisse romande à la fin du xx<sup>e</sup> siècle comme *cru*, *grimpion*, *panosse*, *pétouiller*, *rampon*

<sup>40</sup> Nous nous basons pour ces approximations sur un échantillonnage de 150 termes (les mots commençant par les lettres A et B recueillis dans les *Locutions vaudoises*) dont nous avons étiqueté le sémantisme, avec les résultats suivants : cuisine (8), architecture/meuble (2), faune (7), flore (17), géographie (6), techniques artisanales (8), techniques agricoles et viticoles (28), ustensiles (6), vie sociale et traditions (12), vie quotidienne et vocabulaire de base (56). Nous incluons dans le vocabulaire de base des termes comme *adieu* 'bonjour' (LocVdGaz2, 17 novembre 1929) ; *débranler* 'cesser' (LocVdGaz2, 23 août 1926) ; *matte* 'morceau' (LocVdGaz2, 22 août 1928).

ou *vigousse*<sup>41</sup>. Les lexèmes cités à la fois par Lugin et le DSR représentent 12,5 % de tous les items mentionnés par l'auteur mais ils sont très présents sur l'ensemble de la chronique : on compte 104 régionalismes attestés dans la DSR sur les 48 billets des *Locutions vaudoises*. Si l'on compare avec d'autres chroniques, on voit que cette présence est très importante<sup>42</sup>. Contrairement à ce qu'en disent l'auteur et ses contemporains, loin de constituer uniquement un « musée » de formes disparues<sup>43</sup>, le vocabulaire présenté par Lugin est pour partie constitutif d'une langue quotidienne, marquée régionale-ment mais dont l'emploi n'a rien de folklorique et contient des régionalismes actuellement encore inconscients (tels que *catelle*, *linge*, *se royaumer*)<sup>44</sup>.

## 4.2. Le positionnement de Lugin sur l'axe description-proscription

### 4.2.1. Ce que l'auteur nous dit de sa démarche et ses prises de position explicites

Une analyse fine du contenu de la chronique mais aussi des idéologies langagières qui s'en dégagent (voir point 5) permet de situer le propos de Lugin sur un continuum entre description et prescription. Une même observation a été faite pour la plupart des auteurs de textes épilinguistiques (Ayres-Bennett 2019), rares étant ceux qui se positionnent uniquement en puristes. Ainsi, et comme de nombreux remarqueurs romands avant lui (Aquino-Weber *et al.* 2011 : 231), Lugin réfute cette étiquette et critique même – de façon parfois voilée, parfois directe – les puristes dans plusieurs de ses articles.

<sup>41</sup> Nous empruntons les définitions au DSR : *cru* (adj.) 'humide et froid', *grimpion* 'personne ambitieuse, arriviste', *panosse* 'grosse pièce de toile épaisse servant à laver les sols', *pétouiller* 'ne rien faire de bon, de sérieux, de valable', *rampon* 'plante potagère herbacée [...] (Valerianella olitoria)', *vigousse* 'vigoureux, vif, plein de vie, alerte'.

<sup>42</sup> Nous avons utilisé comme base de comparaison les régionalismes du DSR présents dans les chroniques des trois auteurs neuchâtelois répertoriés dans Cotelli Kureth (2014). Dans les années 1950, Georges Redard mentionne 12 régionalismes lexicaux sur 28 articles. Dans les années 1960, Éric Lugin cite 33 régionalismes lexicaux sur environ 300 billets et Claude-Philippe Bodinier, entre les années 1950 et 1970, 57 sur env. 390 articles.

<sup>43</sup> Voir citation ci-dessus : LocVdGaz1, 12 janvier 1913 ; Lugin (1917 : 6).

<sup>44</sup> Nous empruntons les définitions au DSR : *catelle* 'carreau de céramique vernissé, utilisé notamment pour le revêtement des poêles de faïence, des parois d'une cuisine ou d'une salle de bain, ou encore comme dessous-de-plat', *linge* 'pièce de tissu éponge [...] servant à s'essuyer, à se frotter après la toilette, la baignade', *se royaumer* 'se pavaner, se prélasser, se faire voir par vanité'.

*Blanc, pâle comme un linge* est parfaitement français, en dépit des puristes, qui se plaisent à appauvrir le vocabulaire au point de susciter de continuelles hésitations de langage. (LocVdGaz2, 24 février 1924)

Il n'empêche que Lugrin se montre parfois critique envers certains usages, comme beaucoup d'autres avant et après lui qui réfutaient également être des puristes. Il établit explicitement le besoin d'un tri au sein du lexique régional :

Les dialectes provinciaux, les patois, longtemps dédaignés par les lexicographes, ont fourni, à leur tour, un assez fort contingent de vocables, dont l'origine se démontre aussi bien que celle de beaucoup de mots réputés nobles et appartenant au langage littéraire proprement dit.

Litré, dans le *Supplément* de son grand *Dictionnaire*, a été un des premiers à accueillir ces nouveaux éléments, et n'a pas hésité à les placer au même rang que ceux qui appartiennent au vocabulaire de l'art et de l'industrie. Ils n'y font pas trop mauvaise figure ; et je crois que le langage français, qui tend à se populariser toujours davantage, n'a qu'à gagner à l'introduction de ces nouveaux venus. Dans la Suisse de langue française, le pays vaudois peut, pour son propre compte, apporter sa contribution à cet enrichissement du parler français, lequel, quoi qu'on dise, nous est aussi naturel qu'aux habitants des provinces de France, quelles qu'elles soient. Mais ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, un choix s'impose, et, dans le langage de notre région, il faut faire un triage, en écartant ce qui est trivial et ne convient pas au génie du français, fait de distinction, ou aux saines traditions de cette langue. (LocVdGaz1, 18 septembre 1913 ; Lugrin 1917 : 21-22)

Ce passage se termine par la mention que cette distinction n'est pas le travail du chroniqueur qui se contente de « dresser une liste [...] laissant à d'autres autorités, en particulier à l'*usage*, de décider » (Lugrin 1917 : 23). En effet, la plupart des lexèmes (et la chronique, rappelons-le, en mentionne quelques 840) ne sont pas accompagnés d'une prise de position explicite. Ces items sont alors uniquement mentionnés et expliqués, notamment en termes de sens et d'emploi et parfois simplement qualifiés d'« expression / nom populaire » ou de « verbe / expression vulgaire », nous y reviendrons (voir aussi point 5.3).

Cependant, malgré cette réticence, une lecture attentive de la chronique montre que Lugrin initie déjà ce tri à quelques reprises : les régionalismes des *Locutions vaudoises* sont à la fois acceptés et critiqués, selon plusieurs critères qui sont globalement les mêmes que ceux qu'employaient les auteurs de glossaires du XIX<sup>e</sup> siècle. L'analyse que nous faisons ci-dessous repose sur

les rares occurrences où Lugrin émet un jugement explicitement positif ou négatif sur un régionalisme.

#### 4.2.2. Les critères d'acceptation des régionalismes

D'après nos relevés, l'auteur prend la défense des régionalismes beaucoup plus souvent qu'il n'émet des critiques à leur égard<sup>45</sup>.

En premier lieu, l'absence d'un terme dans la tradition lexicographique n'est pas un critère de rejet. À plusieurs reprises, Lugrin regrette d'ailleurs que certains « provincialismes » ne se trouvent pas dans le dictionnaire<sup>46</sup>. À ce titre, il mentionne par exemple qu'on pourrait dire *menée* 'amas de neige formé par le vent' à la place du mot en français de référence *congère*, « sans l'autorisation du dictionnaire » (LocVdGaz2, 30 décembre 1923). Il souligne à plusieurs reprises que certains termes devraient être admis dans les dictionnaires, comme le verbe *s'abrabouiller* 'se brouiller', un « provincialisme que les lexicographes devraient admettre comme français » (LocVdGaz2, 12 juillet 1924), ou *chédail* 'ensemble de matériel d'exploitation d'une ferme (s'oppose à bétail)' à qui « il ne manque, pour être français, que la consécration des lexicographes » (LocVdGaz2, 6 mai 1926).

Le critère de la forme est celui qui revient le plus souvent : si les régionalismes sont « parfaitement / bien formés », ils sont généralement acceptés par l'auteur<sup>47</sup>.

Pouvons-nous employer *record* au lieu de regain, par variété de vocabulaire, sans cesser par-là de parler français ? Je crois que nous le pouvons ; les écrivains français n'y regardent pas de si près que nous le faisons, et c'est ainsi qu'un assez grand nombre de vocables provinciaux ont fini par s'imposer au bon usage et à l'attention des auteurs de dictionnaires. Nous pourrions fournir de nombreux exemples de ces mots presque toujours bien formés, auxquels il ne me manque, pour être français, que la consécration des lexicographes ; celui de *chédail* rentre dans cette catégorie. (LocVdGaz2, 6 mai 1926)

Souvent, ces termes « bien formés » sont parallèles à d'autres qui existent en français de référence (*plonge* et *lève* sur le modèle de *nage*, *pousse*, *trempe*

<sup>45</sup> Il s'agit précisément de 35 occurrences contre 10.

<sup>46</sup> Voir par exemple *gouille* 'flaque' (LocVdGaz1, 10 avril 1913 ; Lugrin 1917 : 15) ou *biolo* 'petit bouleau' et d'autres termes mentionnés dans le même article (LocVdGaz1, 18 janvier 1914 ; Lugrin 1917 : 46).

<sup>47</sup> Voir par ex. *bochet* 'bosquet' ou *cibe* 'cible' (LocVdGaz2, 15 août 1923), *déguiller* 'perdre l'équilibre' ou *raguiller* (LocVdGaz1, 18 janvier 1914 ; Lugrin 1917 : 38), *record* 'regain' ou *chédail* (LocVdGaz2, 6 mai 1926), *plonge* 'plongée' (LocVdGaz2, 23 février 1930).

par ex. dans LocVdGaz2, 5 avril 1927 et 2 octobre 1928) ou peuvent être justifiés par l'étymologie comme *cibe* 'cible' qui viendrait de l'allemand *Scheibe* (LocVdGaz2, 15 août 1923).

Des critères esthétiques peuvent également entrer en compte :

Oserions-nous plaider en faveur du joli nom de *messellier*, qui appartient aussi au dialecte genevois (*messelier*, *messalier*), ce nom nous paraissant tout aussi bien formé, de par les règles de la dérivation, que son confrère français ? Son emploi ne déplairait nullement sous la plume de nos écrivains romands souvent trop timides à user de nos vocables populaires. (LocVdGaz2, 10 septembre 1923)

Ensuite, Lugrin met parfois en avant l'« énergie » et le « pittoresque » de certains régionalismes, qui leur confèrent une plus grande « expressivité ». Ainsi, parmi les « verbes du parler vaudois qui marquent l'action de briser, d'endommager ou d'anéantir », le chroniqueur cite *épécler* et *éclafer* qui « sont très énergiques et peignent vivement l'action d'écraser » (LocVdGaz2, 23 août 1926)<sup>48</sup>.

Finalement, l'auteur insiste sur la précision qu'apportent certains régionalismes qui n'ont pas d'équivalents en français de référence et « qu'on ne saurait remplacer que par une périphrase » (Lugrin 1917 : 65), comme *saicul* 'pot de colle'. Ainsi, le mot *planton* 'petite plante arrachée à un semis de fleur ou de légume et remise en terre pour être cultivée' :

[...S]i on a des scrupules de puriste à employer ce diminutif de *plant*, [il] peut être remplacé par des expressions composées, telles que *jeunes violiers*, *boutures de géraniums*, *petites laitues* et *petits choux*, mais qui sont moins précises que le mot simple, tout provincial qu'il est. (LocVdGaz2, 3 octobre 1927)

Lugrin, sur la base de ce critère, accepte même un régionalisme grammatical : l'utilisation spécifique qui est faite dans le français régional du passé surcomposé<sup>49</sup> est cautionnée par l'auteur, qui avance comme principal argument de son utilisation « nullement incorrecte » le fait que ce temps « marque des nuances particulières dans l'énonciation d'actions passées » (LocVdGaz2, 23 août 1926). Ces emplois sont donc acceptés parce que,

<sup>48</sup> Pour d'autres exemples, voir *blet* et d'autres termes désignant l'ivresse (LocVdGaz1, 18 septembre 1913 ; Lugrin 1917 : 24-25), *tapette* 'pipelette, cloche au son clair et tapageur' (Lugrin 1917 : 34), *rabistoquer* 'rabibocheur' qui est qualifié de « pittoresque » (LocVdGaz2, 12 juillet 1924), *saicul* 'pot de colle' qui est « très expressif » (Lugrin 1917 : 65).

<sup>49</sup> Pour un aperçu du discours normé autour de ce temps, voir Borel (2019) et Sthioul (2021).

comme *cordre* ‘accorder, souhaiter’, ils prennent la place de mots « qu’aucun autre [terme] français ne saurai[t...] remplacer exactement » (LocVdGaz2, 1<sup>er</sup> septembre 1930). Ce dernier critère permet même l’acceptation de termes jugés peu esthétiques, comme *péclet* ‘loquet de porte, fermeture simple consistant en une clenchette, un poucier et un mentonnet’<sup>50</sup>:

Le *péclet* n’est pas un loquet, qui joue tout autrement, ce qui justifie l’emploi de notre provincialisme, si peu élégant soit-il. (LocVdGaz2, 3 août 1927)

#### 4.2.3. Exclusion des certains usages

Nous l’avons dit, les exemples où Lugrin est explicitement négatif pour qualifier des régionalismes sont très peu nombreux. Lorsque le chroniqueur rejette certains usages, les critères d’exclusion ne sont pas vraiment développés et il se contente le plus souvent d’indiquer que ces termes s’emploient « improprement »<sup>51</sup>, sont « fautifs »<sup>52</sup>, présentent une « faute »<sup>53</sup> ou un « emploi abusif »<sup>54</sup>.

La liste des phénomènes traités négativement est assez diverse mais il nous semble pouvoir y lire un refus des phénomènes qui pourraient être considérés comme du français ‘détourné’, c.à.d. des termes qui ‘ressemblent’ à du français de référence mais ne sont pas utilisés ‘à bon escient’ selon les règles du français de référence. C’est le cas de trois exemples de prononciation<sup>55</sup> et de trois exemples de morpho-syntaxe<sup>56</sup>, l’utilisation au pluriel de certains substantifs comme *pinces*, *escaliers* ou *pantalons* (LocVdGaz2,

<sup>50</sup> Le chroniqueur ne donne pas de définition pour *péclet*. Nous l’avons empruntée à Pierrehumbert (1926).

<sup>51</sup> LocVdGaz2, 15 août 1923, 8 février 1925.

<sup>52</sup> LocVdGaz1, 12 janvier 1913; Lugrin (1917: 7); LocVdGaz2, 30 décembre 1923, 18 mars 1924.

<sup>53</sup> LocVdGaz2, 30 décembre 1923, 22 août 1928.

<sup>54</sup> LocVdGaz1 12 janvier 1913; Lugrin (1917: 9); LocVdGaz2, 23 février 1930.

<sup>55</sup> Lugrin cite « notre accentuation souvent fautive » (LocVdGaz1, 12 janvier 1913; Lugrin 1917: 7), une « prononciation fautive de l’e ouvert », [pɛʀ] pour [pɛʀ] par exemple (LocVdGaz2, 30 décembre 1923), une prononciation mouillée du [l] dans *bileux* et *frileux* (LocVdGaz2, 22 août 1928).

<sup>56</sup> Il s’agit de l’utilisation de ‘on’ dans le sens de ‘nous’ (LocVdGaz1, 12 janvier 1913; Lugrin 1917: 9), marqué diaphasiquement et non pas diatopiquement, de l’expression régionalement marquée *je n’ai personne vu* (LocVdGaz2, 21 décembre 1924) et de l’emploi de *très* devant un nom (*très plaisir*) (LocVdGaz2, 18 mars 1924).

15 février 1926), ainsi que deux fautes de genre<sup>57</sup>. Il est intéressant de noter que les problèmes de genre qui sont marqués diatopiquement ne sont pas fustigés de la même manière dans les *Locutions vaudoises*<sup>58</sup>. Finalement, Lugrin critique quelques lexèmes isolés<sup>59</sup>. Trois d'entre eux – *collège*, *coulage* et *parent* (adj.) – existent aussi en français de référence mais dans un emploi différent. L'utilisation critiquée représente donc pour *collège* une innovation sémantique<sup>60</sup>, pour *coulage* une innovation sémantique de type métonymique<sup>61</sup> et pour *famille parente*, une innovation syntagmatique<sup>62</sup>.

#### 4.2.4. Des prises de position dans la droite ligne des glossaires du XIX<sup>e</sup> siècle

Les critères d'acceptation et de refus des régionalismes cités ci-dessus suivent assez clairement ceux qui sont mis en avant par les auteurs de recueils de cacologies au XIX<sup>e</sup> siècle (Aquino-Weber *et al.* 2011 : 232s.). Ainsi les « erreurs de syntaxe et les fautes de prononciation » sont pointées du doigt par Humbert (1852 : xxviii-xxix) et représentent dans les *Locutions vaudoises* la moitié des phénomènes rejetés. Les deux innovations sémantiques

<sup>57</sup> Pour *alévole* et *auge* (LocVdGaz2, 30 décembre 1923).

<sup>58</sup> Les termes qui sont utilisés avec un genre différent de celui du français de référence pour des raisons de maintien d'une forme ancienne (*un horloge*, *un vipère*) ou par calque du patois (*la dimanche*, *la serpent*) (LocVdGaz2, 17 mai 1929) ne sont pas considérés comme des « fautes », contrairement aux deux cas présentés ici : pour ces derniers, cependant, Lugrin nous dit qu'ils présentent « une légère faute contre le bon usage », la mitigation induite par l'adjectif « léger » allant dans le sens d'un axe prescriptif peu présent dans les *Locutions vaudoises*.

<sup>59</sup> Il s'agit de *collège* 'bâtiment qui renferme, avec le logement de l'instituteur, une école primaire' (LocVdGaz1, 12 janvier 1913; Lugrin 1917 : 7-8), *coulage* 'buanderie' (LocVdGaz2, 8 février 1925), *famille parente* 'apparentée' (LocVdGaz2, 23 février 1930), *provignure* 'provin' (LocVdGaz2, 3 octobre 1927).

<sup>60</sup> Alors qu'en français de référence il s'agit d'un 'établissement d'enseignement secondaire, fondé et entretenu par une commune, en général avec l'aide de l'État' (*Petit Larousse illustré*, 1906), ce mot désigne une 'maison d'école primaire' en français régional des cantons de Vaud et de Neuchâtel (sous GPSR *collège* 2°).

<sup>61</sup> Du sens 'action de couler un métal en fusion, de couler la lessive' (*Petit Larousse illustré*, 1906), on passe à celui de 'local où on coule la lessive, buanderie', ce dernier sens étant bien attesté en français régional (sous GPSR *coulage*).

<sup>62</sup> L'emploi adjectival n'est pas régional. Il est attesté depuis 1831 selon le *Trésor de la langue française* (TLFi). Toutefois le syntagme *famille parente* est attesté jusqu'à aujourd'hui notamment dans les annonces de décès qui paraissent dans la presse en Suisse romande, souvent dans la formulation *familles parentes et alliées*. Il pourrait bien s'agir ici d'un emploi syntagmatique régional encore non répertorié par la lexicographie différentielle.

tiques et l'innovation syntagmatique critiquées peuvent s'expliquer par une idéologie typique de la langue française également attestée chez les auteurs de glossaire lorsqu'ils présentent le français comme la langue la plus claire de toutes, impliquant que l'existence de deux variantes pour une seule idée n'est pas possible dans le vocabulaire français. Par exemple, Develey estime qu'il faut remplacer «les mots français dénaturés» utilisés en Suisse romande par «d'autres mots qui ont réellement la même acception, et que le bon usage a consacrés» (1824: iv), mettant en avant l'idéologie du mot juste qui voudrait que les synonymes parfaits n'existent pas en français.

Les auteurs de glossaire du XIX<sup>e</sup> siècle acceptent, comme Lugin, les lexèmes qui apportent une plus-value en termes d'expressivité ou de précision. Ainsi Guillebert estime qu'il faut conserver *clédard* 'porte à claire-voie, barrant l'entrée d'un pâturage' car il s'agit d'une «espèce particulière de barrière» (1825: 57) et *gringe* 'chagrin, mécontent' qui est «commode et très expressif» (*id.*: 60). La formation du mot et l'esthétisme jouent aussi un rôle dans l'acceptation des régionalismes au XIX<sup>e</sup> siècle, comme dans les *Locutions vaudoises*: «les mots régionaux qui semblent formés 'à la française' – ou du moins qui partagent l'esthétisme traditionnellement attaché à la variété de référence – bénéficieraient d'un jugement positif» (Aquino-Weber *et al.* 2011: 236).

Les parallèles avec les recueils de cacologies s'étendent également à la portée des régionalismes. L'acceptation des lexèmes marqués diatopiquement dans les ouvrages du XIX<sup>e</sup> siècle est toujours accompagnée de certaines mises en garde qu'on retrouve également mentionnées dans les *Locutions vaudoises*. Lugin y insiste sur l'utilisation locale de ces tournures, notamment dans les ouvrages produits par les écrivains du cru, parfois en les encourageant à utiliser plus de «provincialismes» (par ex. *LocVdGaz2*, 10 septembre 1923, cité sous le point 4.2.2):

[... I]l n'y a pas de négligence d'expression à parler de *pives* dans un écrit dont nos paysages, nos forêts ou nos arbres font le sujet de descriptions ou sont le théâtre de drames familiaux. (*LocVdGaz2*, 30 décembre 1923)<sup>63</sup>

L'auteur mentionne en outre l'importance d'avoir conscience que les termes régionaux sont marqués:

[... Q]uant [au terme] de *pinte*, qui existe dans le vocabulaire de nos confédérés allemands, qu'il soit permis entre nous d'en user, à la condition

<sup>63</sup> Voir aussi l'exemple déjà cité de *messellier* dont l'emploi «ne déplairait nullement sous la plume de nos écrivains romands» (*LocVdGaz2*, 10 septembre 1923). Voir aussi Lugin (1917: 49); *LocVdGaz2*, 6 mai 1926.

que nous sachions qu'il n'est pas français, au sens que nous lui donnons.  
(LocVdGaz1, 12 janvier 1913)

Cette conscientisation des différences sera également présente dans les chroniques de langage qui succéderont aux *Locutions vaudoises*, comme celles de Bodinier ou de Lugin (Cotelli 2014 : 339s.).

### 5. Les idéologies langagières des Locutions vaudoises

Dans les chroniques de Lugin, le propos a généralement comme cible le français régional, mais il n'est pas rare que soient abordées les variétés que cette entité côtoie quotidiennement, à savoir le patois et le français de référence. Les trois points suivants exposent les idéologies langagières qui se dégagent des discours sur ces trois variétés.

#### 5.1. Le patois : langue d'un monde révolu



Ill. 1. Nuage de mots reprenant les étiquettes données au patois dans les *Locutions vaudoises*<sup>64</sup>.

Trois caractéristiques sont particulièrement saillantes lorsqu'on examine les étiquettes données au patois par Ernest Lugin : l'importance identitaire de cette langue, son obsolescence et son statut de dialecte.

<sup>64</sup> Les nuages de mots pour cet article ont été générés par le site <https://worditout.com/word-cloud/create>. Nous n'avons pas répertorié toutes les occurrences de patois qui sont de loin les plus nombreuses et qui nous semblent une appellation neutre. Voici la liste des étiquettes plus spécifiques utilisées par le chroniqueur pour qualifier le patois : « dialectes provinciaux » (LocVdGaz1, 18 septembre 1913 ; Lugin 1917 : 21), « notre vieil idiome indigène » (LocVdGaz1, 19 avril 1914), « notre vieux langage du pays » (LocVdGaz1, 19 juillet 1914), « notre vieux dialecte » (LocVdGaz2, 30 décembre 1923, 3 février 1931), « notre vieux langage » (LocVdGaz2, 21 décembre 1924), « notre ancien langage » (LocVdGaz2, 10 septembre 1923), « idiome rustique » (locVdGaz2, 17 novembre 1929).

Tout d'abord, et à l'instar du français régional ainsi que, dans une moindre mesure, du français de référence, le patois est considéré comme une langue qui appartient aux Vaudois-e-s (*notre*) et qui est implantée dans le terroir local (*pays, indigène*). C'est une langue ancienne (*vieux, ancien*), la langue des ancêtres : elle porte donc une charge identitaire importante malgré son obsolescence et sa lente disparition.

En cela, le chroniqueur perpétue le discours tenu par celles et ceux qui se sont intéressés au patois depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (voir la contribution de Joanna Pauchard dans ce volume). Son approche patrimoniale du patois ne fait aucun doute :

[N]otre ancien langage tend à disparaître presque complètement, ne laissant guère de traces que dans les noms de lieux, que l'on croit bien faire de franciser, tandis qu'on devrait les épargner avec respect comme souvenirs de notre passé. Les antiquités ne sont pas toutes dans les musées ; le langage a les siennes. Respectons-les. (LocVdGaz2, 15 août 1923)

Les idéologies qui se dégagent des *Locutions vaudoises* sont conformes aux discours qui touchent le patois en Suisse romande : ceux-ci empruntent à la fois à une vision patrimoniale de la langue disparue et aux racines idéologiques de l'unilinguisme (Boyer 2000), héritées du discours linguistique de la Révolution. Ainsi, le patois n'est jamais qualifié de « langue » mais est essentiellement décrit comme un « dialecte », un « idiome » ou un « langage »<sup>65</sup>. Il faut cependant observer que, tandis que le terme de « dialecte » apparaît essentiellement pour décrire le patois<sup>66</sup>, les deux dernières appellations sont aussi utilisées par le chroniqueur pour qualifier tant le français de référence que le français régional. Ainsi, sans être volontairement dépréciative envers le patois, cette terminologie pointe tout de même vers une hiérarchisation des langues où le français de référence occupe la première marche et le patois la dernière. Le français régional porte des traits à la fois de l'un et de l'autre et est donc décrit en conséquence dans les *Locutions vaudoises*.

<sup>65</sup> Dans le *Petit Larousse illustré* de 1915, langage est un synonyme d'*idiome* « manière de parler », qui est lui-même un synonyme de *langue* (« idiome de la nation »). Notons toutefois que ces définitions nous semblent conférer une plus grande importance symbolique à *langue* et *idiome* qui sont tous les deux directement liés à la notion de nation, ce qui n'est pas le cas de *langage*.

<sup>66</sup> À une seule reprise, *dialecte genevois* est utilisé pour désigner le français régional du canton de Genève (LocVdGaz1, 18 septembre 1913 ; Lugrin 1917 : 27).

## 5.2. La mythification de la langue française

La lecture des différents ouvrages écrits par Lugrin permet de constater qu'il partage les nombreuses idéologies langagières sur le français typiques de son époque<sup>67</sup> et présentes dans les textes épilinguistiques qui précèdent ses billets (voir Aquino-Weber *et al.* 2011) et les chroniques qui les suivent (Skupien Dekens 1998).

L'une d'entre elles est la mythification de la langue française. Lugrin décrit cette langue comme « l'idiome le plus clair, le plus précis, le plus perfectionné au point de vue social que les hommes aient parlé jusqu'ici » (Lugrin 1894: 4). Il montre une langue intimement liée à la culture et à la littérature<sup>68</sup>, une langue internationale parlée par la noblesse européenne, à l'image de Guillaume II (Lugrin 1894: 1), et qui occupe une place privilégiée au sein de la Confédération suisse où « le français est langue nationale suisse au même titre que l'allemand » (*ibid.*). Il ne fait aucun doute que sa formation et son expérience de l'enseignement comptent pour beaucoup dans cette vision de la langue française, comme il semble l'expliquer dans cette lettre de réponse à un lecteur (Arthur Rossat) dont un autre extrait a déjà été cité plus haut :

Il conviendrait mal, en effet, à un homme qui a passé de longues années de sa vie à initier la jeunesse à l'usage du français, à vouloir revenir à notre parler vaudois autrement que par un sentiment de vénération envers les choses qui, selon la loi du progrès, disparaissent, et sont remplacées par d'autres plus rapprochées de la perfection. (*Gazette de Lausanne*, 1<sup>er</sup> février 1914)

La fin de cette citation met en avant une autre idéologie caractéristique des questions entourant la langue française, celle de la hiérarchisation qui s'opère entre le français et les langues/normes régionales (patois ou français régional). Elle ressort clairement des étiquettes qui qualifient le français dans les *Locutions vaudoises*. Ainsi, Lugrin parle du « français des livres et de la bonne conversation » (LocVdGaz2, 21 décembre 1924), du « bon fran-

<sup>67</sup> Voir Cotelli Kureth (2015 : 158-169) pour un passage en revue de ces idéologies langagières.

<sup>68</sup> Ainsi, dans son aperçu de l'histoire de la langue qui ouvre son *Histoire de la littérature française*, Lugrin montre clairement le chemin qui a été parcouru par la langue française pour devenir une langue de culture : « Le latin vulgaire est donc le tronc sur lequel la langue française a été greffée. Il serait inexact de penser que le vieux français fût sorti du latin des écoles, de l'Église et des autorités ; ses origines sont moins aristocratiques. Et pourtant, ce langage, dont les débuts sont si humbles, deviendra à travers les âges la langue de Bossuet, de Voltaire et de Lamartine ! » (Lugrin 1893 : 6-7).

çais» et du « langage correct » (LocVdGaz2, 8 février 1925). Il fait également appel à un essentialisme emblématique de la langue française lorsqu'il la décrit, nous l'avons vu plus haut, comme « la langue littéraire proprement dite » (LocVdGaz2, 15 août 1923). Le classement des langues qui élève le français au rang de langue la plus importante, avec le plus de poids et le plus grand prestige, est d'ailleurs mentionné, notamment lorsque l'auteur discute la prononciation du terme *frileux*<sup>69</sup> : « L'usage français, qui l'emporte toujours sur celui des provincialismes, nous oblige à dire et à écrire *frileux*, si nous voulons bien parler » (LocVdGaz2, 22 août 1928).

Lugrin revient à plusieurs reprises sur une certaine concurrence qui s'exerce entre le français de France (à l'époque non distingué du français de référence) et la langue des Suisses romand-e-s :

Malgré l'école, les écrivains, les journaux et l'influence toujours considérable que la France exerce sur nous [...], notre langage conserve de très nombreuses particularités. (LocVdGaz1, 12 janvier 1913)

Arrêtons-nous à quelques-uns de ces mots, pour expliquer, sinon pour justifier un usage qui a presque complètement disparu, grâce à l'école, aux discours publics, aux livres et aux journaux, maintenant à la porte de chacun, au village comme à la cité. (LocVdGaz2, 17 mai 1929)

Ces extraits identifient comme véhicules du français principalement l'instruction, la littérature, la parole officielle et la presse – où le français de référence est la norme – et leur reconnaissent une certaine influence sur le français régional. Les Romand-e-s ont en effet Paris comme « capitale linguistique » et sont « en ce qui concerne le langage et l'expression, tributaires des Français (...) » (LocVdGaz1, 12 janvier 1913). Lugrin semble ainsi décrire pour le début du xx<sup>e</sup> siècle la complémentarité fonctionnelle d'une diglossie : le français de référence serait utilisé dans les contextes formels tandis que le français régional serait réservé à l'oral et dans les contextes informels. Cette diglossie proposée remplace de fait celle qui était établie en Suisse romande du xiv<sup>e</sup> siècle au milieu du xix<sup>e</sup> siècle, dans laquelle le français et le patois se partageaient les différentes fonctions du discours.

Malgré son ancrage considéré comme parisien, le français de référence n'est pas envisagé comme une langue étrangère par Lugrin, qui insiste souvent sur sa légitimité en Suisse romande. C'est, pour lui, « notre langue » (LocVdGaz2, 22 août 1928) et il revendique le droit pour les Romand-e-s de participer à son enrichissement :

<sup>69</sup> Le français régional vaudois utiliserait une prononciation mouillée du [l] de *frileux* et *bileux*.

La Suisse romande et le Canton de Vaud en particulier, héritiers comme la France des traditions de l'ancienne Rome, ne pourraient-ils pas participer selon leur humeur et leur génie propres, à la vie littéraire de l'idiome général auquel nous appartenons ? Que nos écrivains ne soient donc pas dans une perpétuelle inquiétude de conscience à l'égard de certaines tournures ou expressions, qui non consacrées par l'autorité de l'Académie et des dictionnaires, mériteraient plus de faveur, parce qu'elles ne choquent ni le goût ni la convenance, et qu'elles n'altèrent en rien la physionomie du langage français. (Lugrin 1917 : 49-50)

La langue française a donc plusieurs facettes pour le chroniqueur : objet mythifié, elle n'est pourtant pas intouchable et participe, aux côtés du patois – langue souvenir – et du français régional, à l'identité des Vaudois-e-s et des Romand-e-s.

### 5.3. Le français régional : langue identitaire propre à un terroir



III. 2. Nuage de mots reprenant les étiquettes données au français régional dans les *Locutions vaudoises*<sup>70</sup>.

<sup>70</sup> La liste des étiquettes est la suivante : « langage du peuple » (LocVdGaz2, 15 août 1923), « langage vaudois » (LocVdGaz1, 19 avril 1913 ; LocVdGaz2, 15 août 1923, 29 septembre 1923, 24 février 1924), « langage rustique » (LocVdGaz2, 5 avril 1927), « langage provincial » (LocVdGaz2, 6 mai 1926), « notre vieux langage » (LocVdGaz2, 2 mars 1929), « notre langage populaire » (Lugrin 1917 : 70), « notre langage populaire romand » (LocVdGaz1, 19 avril 1914), « langage de nos campagnes » (LocVdGaz2, 29 septembre 1923), « langage de notre région » (LocVdGaz1, 18 septembre 1913 ; Lugrin 1917 : 22), « langage rustique de nos pères » (LocVdGaz1, 18 janvier 1914), « dialecte genevois » (LocVdGaz1, 18 septembre 1913 ; Lugrin 1917 : 27), « notre parler » (LocVdGaz2, 23 août 1926), « parler vaudois » (LocVdGaz2, 15 août 1923, 29 septembre 1923), « notre parler populaire » (LocVdGaz2, 21 décembre 1924), « notre parler vaudois » (LocVdGaz2, 31 août 1929).

Au sein du triptyque précité, le français régional est considéré comme le vecteur identitaire principal. Comme le montre la figure 2, un des termes qui revient le plus pour le qualifier est le pronom possessif *notre*, puis *nos*<sup>71</sup>. L'insistance sur ce pronom souligne le lien étroit entre les Vaudois-e-s et leur langue régionale. Pour Lugrin, il semblerait que la variation diatopique du français soit au cœur de l'identité des Romand-e-s et s'ajoute ainsi à l'identité de francophone qui apporte avec elle les liens avec la langue française mythifiée que nous avons décrite plus haut et celle qu'apporte l'histoire au travers du patois.

En parallèle, l'accent est mis sur l'aspect local du français régional, avec un grand nombre d'étiquettes comme *vaudois*, *genevois*, *romand*, *provincialisismes*, *provincial*, *région*, *terroir*. Nous l'avons déjà dit (voir point 3), le chroniqueur a recueilli des usages qu'il a entendu autour des lieux où il a vécu et qui sont donc en effet typiques d'une région. Même si Lugrin ne cite jamais l'auteur d'*Une terre, une langue*, on peut évoquer ici la notion de *genius loci* chère à Alfred Lombard (1929: 8): le Neuchâtelois emprunte à la tradition francophone la notion de *génie* mais y ajoute une composante liée au terroir qui vient 'colorer' le *génie*, lui conférer un « sentiment d'originalité » (*ibid.*). La chronique de Lugrin va bien dans le même sens, car la langue régionale participe à ce *genius loci* et la description de celle-ci est au cœur de la mission des *Locutions vaudoises*. Les termes de « rustique » et de « campagne » viennent encore affiner cette régionalisation: le français régional n'est pas, pour Lugrin et pour ses contemporains, une variété urbaine et ce lien avec le monde paysan appuie la filiation qui est souvent effectuée entre le patois<sup>72</sup> et le français régional.

Finalement, une dernière notion importante permet de cerner la vision du français régional que propose l'auteur, celle du caractère « populaire » de ce français<sup>73</sup>, dans un sens qui semble plus factuel que dépréciatif: « notre langage populaire romand », « notre parler populaire ». Dans le corps des articles, ces étiquettes sont accompagnées par de nombreuses allusions à la

<sup>71</sup> Le français de référence est qualifié une seule fois de « notre langue » (voir ci-dessus) et le patois, même s'il est présenté comme une langue identitaire essentielle, n'est plus le moyen d'expression principal de la population romande. Ainsi, pour Lugrin, l'identité romande est véritablement portée par le français régional.

<sup>72</sup> Les étiquettes « régional » et « campagnard » qui sont le plus souvent collées au patois dans la France républicaine post-révolutionnaire (De Certeau *et al.* 1975), voir aussi l'article de Joanna Pauchard dans ce volume.

<sup>73</sup> Cet adjectif est défini par le *Petit Larousse illustré* de 1915 comme « propre au peuple ».

langue « du peuple »<sup>74</sup>. Grâce à l'adjectif « populaire » et à l'adverbe « populairement », Lugrin souligne que les usages qu'ils décrit dans les *Locutions vaudoises* représentent la langue d'un-e Vaudois-e ordinaire<sup>75</sup>. Cette insistance sur le parler ordinaire est renforcée par l'utilisation importante de la notion de « vulgaire »<sup>76</sup>, à nouveau avec un sens plus étymologique (lié au lat. *vulgus* « peuple ») que péjoratif. Ainsi, le *Petit Larousse illustré* (1915) indique sous l'entrée « vulgaire » :

*Langue vulgaire*, langue parlée communément, par opposition à la *langue écrite* ou *savante*.

Cette insistance sur la différence entre langue formelle et informelle rappelle la situation de diglossie codique esquissée dans le point précédent (5.2). Elle fait également écho aux circonstances particulières dans lesquelles il est légitime – pour Lugrin comme pour les auteurs de cacologies du XIX<sup>e</sup> siècle (voir point 4.2.4) – d'utiliser les lexèmes régionaux, c.à.d. dans le cadre de la conversation familière sur le territoire suisse.

### Conclusion

Cette description des *Locutions vaudoises* d'Ernest Lugrin a permis de montrer que la première chronique de langage de Suisse romande se positionne dans une double filiation, à la fois en continuité de traditions précédentes et en annonce de traditions à venir, ce qui lui assigne en quelque sorte un rôle de pivot. En effet, cette chronique perpétue tout d'abord en grande partie le discours idéologique des recueils de cacologies du XIX<sup>e</sup> siècle. Ceci n'est pas étonnant lorsqu'on considère le profil d'enseignant de son auteur,

<sup>74</sup> Ainsi, *tia-tia* 'litorne, race d'oiseau' est un « mot du peuple », 'pinson' se dit *quinson* « dans la bouche du peuple » (LocVdGaz2, 6 avril 1929).

<sup>75</sup> En voici quelques exemples parmi les quarante de notre corpus qui illustrent l'utilisation de l'adjectif, de l'adverbe et du substantif : *accordailles* pour 'fiançailles' par lequel il doit être remplacé « dans le jargon plus choisi » est du « français populaire » (LocVdGaz2, 30 décembre 1923) ; *armailles* 'gros bétail, bêtes à corne' est « notre mot populaire » (LocVdGaz2, 28 mars 1928) ; 'chèvre' se dit *cabe* « en langage populaire » (LocVdGaz2, 21 octobre 1926) ; *frête* pour 'arrête supérieure d'un toit' est un « terme populaire » (LocVdGaz2, 9 décembre 1928) ; « le peuple dit » *glener* pour 'glaner' (LocVdGaz2, 8 octobre 1929) ; 'tricher' « se dit populairement » *frouiller* (LocVdGaz2, 20 mars 1930), *ruper* pour 'bâfrer' est « un verbe populaire vaudois » (LocVdGaz2, 23 août 1926).

<sup>76</sup> *Dépondre* 'rompre, déchirer, détacher' et *cotter* 'appuyer, étayer, fermer' sont des verbes « vulgaire[s] » (LocVdGaz2, 8 février 1925 et 29 septembre 1923), *plot* remplace « vulgairement » 'billot' (LocVdGaz2, 15 décembre 1930), *ritoule* 'air, chanson rebattue' est une « expression vulgaire » (LocVdGaz2, 3 février 1931).

comparable à celui de plusieurs auteurs de cacologies ou de grammairiens suisses du XIX<sup>e</sup> siècle : celui-ci semble en effet avoir influencé leur rapport à la norme, qui s'inscrit dans une ligne descriptive plus que prescriptive et emprunte aux idéologies propres au français de référence pour légitimer certains usages du français régional (Cotelli Kureth et Nissille 2021). Toutefois, en termes de genre, la production de Lugrin marque les débuts d'une nouvelle tradition puisque l'auteur propose le premier exemple de chronique de langage en Suisse romande et, nous l'avons vu, partage plusieurs traits techniques et discursifs avec les chroniques qui suivront. Cependant, il serait erroné d'en conclure que les *Locutions vaudoises* ne font que reproduire sous un genre nouveau un discours typique du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, le positionnement scientifique de Lugrin nous montre un auteur qui, par rapport à ce que l'on peut noter dans les recueils de cacologies, s'est déjà ouvert vers une pratique plus scientifique, dans la lignée de ce qui est en train de se développer en Suisse romande au début du XX<sup>e</sup> siècle. Celle-ci est le fait d'une récolte de données très personnelle, émancipée de toute filiation livresque puisque les références aux ouvrages précédents ont pour unique but de corriger leur contenu ou de le citer en caution. En définitive, les *Locutions vaudoises* sont donc à la fois le reflet d'une tradition séculaire – mise à jour et informée, notamment dans une démarche nourrie par les avancées scientifiques de son époque – et une production novatrice qui jette les bases pour un nouveau genre épilinguistique qui sera majeur tout au long du XX<sup>e</sup> siècle en Suisse romande.

Sara COTELLI KURETH  
Université de Neuchâtel

Christel NISSILLE  
Glossaire des patois de la Suisse romande,  
Université de Neuchâtel

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AQUINO-WEBER, Dorothee, COTELLI, Sara et NISSILLE, Christel (2011), « Les recueils de cacologies du XIX<sup>e</sup> siècle en Suisse romande: entre description et proscription », *Vox Romanica* 70, 219-243.
- (2013), « Les cacologies, un genre textuel? Essai de définition à partir du corpus suisse romand », dans CASANOVA HERRERO, E. et CALVO RIGUAL, C. (éds.), *Actes del 26é Congrés de Lingüística i Filologia Romàniques (València, 6-11 de setembre de 2010)*, Berlin, De Gruyter, 52-63.

- (2014), «La lexicographie suisse romande sur la voie de la description : l'exemple de William Pierrehumbert (1882-1940)», dans FARINA, A. (éd.), *La variation lexicale des français. Dictionnaire, bases de données, corpus. Hommage à Claude Poirier*, Paris, Champion, 83-100.
  - (2019), «Contact entre patois et français en Suisse romande de 1800 à 1970 : l'unilinguisme revisité», *Revue des langues romanes* CXXIII/1, 69-92.
- AYRES-BENNETT, Wendy (2015), «La persistance de l'idéologie linguistique des remarqueurs dans les chroniques de langage de 1925 à nos jours», *Circula* 1, 44-68.
- (2019), «From Haugen's Codification to Thomas's Purism: Assessing the Role of Description and Prescription, Prescriptivism and Purism in Linguistic Standardisation», *Language Policy* 19/2, 183-213.
- BOREL, Marine (2019), *Les formes verbales surcomposées en français*, thèse de doctorat de l'Université de Fribourg et de l'Université de Lorraine.
- BOYER, Henri (2000), «Ni concurrence, ni déviance : l'unilinguisme français dans ses œuvres», *Lengas* 48, 89-101.
- CALLET, Pierre Moïse (1861), *Glossaire vaudois*, Lausanne, G. Bridel.
- COTELLI, Sara (2014), «Sur les traces de William Pierrehumbert ou de Philippe Godet? Les chroniques de langage neuchâteloises des années 1950 à 1970», dans DIÉMOZ, F., AQUINO-WEBER, D., GRÜNER, L. et REUSSER-ELZINGRE, A. (éds), «*Toujours langue varie...*» *Mélanges de linguistique historique du français et de dialectologie galloromane offerts à M. le Professeur Andres Kristol par ses collègues et anciens élèves*, Genève, Droz, 329-348.
- COTELLI KURETH, Sara (2015), *Question jurassienne et idéologies langagières. Langue et construction identitaire dans les revendications autonomistes des minorités francophones (1959-1978)*, Neuchâtel, Alphil.
- (2021), «The authority of usage: from purist-oriented to "scientific" columns about language in French-speaking Switzerland», dans SCHWARZE, S. et MARIMÓN LLORCA, C. (éds), *Authoritative Discourse in Language Columns: Linguistic, Ideological and Social Issues*, Berne, Peter Lang, 143-164.
  - et NISSILLE, Christel (2019), «"Liberté" dans la norme et régionalismes linguistiques. Exploration des idéologies langagières en Suisse romande du XVIII<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle romande», dans HOLENSTEIN, A. et JACQUIER, C. (éds), *Suisse politique, Suisse savante, Suisse imaginaire. Cohésion et disparité du Corps helvétique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Slatkine, 307-324.
  - et NISSILLE, Christel (2021), «Réappropriation et filiation : la dette des textes épilinguistiques de Suisse romande (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles)», dans AQUINO-WEBER, D., COTELLI KURETH, S. et SKUPIEN DEKENS, C. (éds), *La norme du français et sa diffusion dans l'histoire*, Paris, Champion, 99-116.
  - et WALSH, Olivia (2021), «Les métaphores dans les chroniques de langage en France et en Suisse», dans MARIMÓN LLORCA, C., REMYSEN, W. et ROSSI, F. (éds),

*Les idéologies linguistique: débats, purismes et stratégies discursives*, Berne, Peter Lang, 495-520.

DE CERTEAU, Michel, JULIA, Dominique et REVEL, Jacques (1975), *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois: l'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard.

DEVELEY, Emmanuel (1824), *Observations sur le langage du pays de Vaud*, Lausanne, Louis Lacombe.

GPSR = GAUCHAT, Louis, JEANJAQUET, Jules, TAPPOLET, Ernest *et al.* (dir.) (1924-), *Glossaire des patois de la Suisse romande*, 8 vol., Neuchâtel, Attinger, puis Paris/Genève, Droz.

GRANGIER, Louis (1864), *Glossaire fribourgeois ou recueil des locutions vicieuses usitées dans le canton de Fribourg*, Fribourg, Imprimerie C. Clerc.

GUILLEBERT, Alphonse (1825), *Le dialecte neuchâtelois. Dialogue entre Mr Patet et Mlle Raveur, sa cousine*, Neuchâtel, C.-H. Wolfrath.

HUMBERT, Jean (1852), *Nouveau glossaire genevois*, Genève, Jullien; édition réimprimée à Genève, Slatkine, 1983.

INSTITUT NEUCHÂTELOIS (1956), *La langue française en terre romande*, Neuchâtel, La Baconnière.

KNECHT, Pierre (1993), « William Pierrehumbert, pionnier exemplaire de la lexicographie du français régional », dans *Actes du XX<sup>e</sup> Congrès international de Linguistique et Philologie Romanes, Université de Zürich (6-11 avril 1992)*, Tübingen/Basel, Francke, vol. 4, 175-188.

– (2004), « Le plus ancien commentaire du discours provincial en Suisse romande », dans CARON, P. (éd.), *Les remarqueurs sur la langue française du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 119-124.

KRISTOL, Andres (2014), « Une francophonie polycentrique: lexicographie différentielle et légitimité des français régionaux », dans GREUB, Y. et THIBAUT, A. (éds), *Dialectologie et étymologie galloromanes. Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau*, Strasbourg, ÉLiPhi, 275-290.

– (2019), « François Poulain de la Barre et les *Remarques particulières sur la Langue Française pour la ville de Genève* (1691). Les enseignements de la première cacologie connue d'un français régional », dans DUFTER, A., GRÜBL, K. et SCHARINGER, T. (éds), *Des parlers d'oïl à la francophonie. Contact, variation et changements linguistiques*, Berlin/Boston, De Gruyter, 119-139.

LocVdGaz1 = LUGRIN, Ernest, « Locutions vaudoises », *Gazette de Lausanne*, 1913-1914.

LocVdGaz2 = LUGRIN, Ernest, « Locutions vaudoises », *Gazette de Lausanne*, 1923-1931.

LOMBARD, Alfred (1929), *Une terre, une langue: essai sur la situation de la Suisse française*, Lausanne, Éd. de la Société de la Gazette de Lausanne.

- LUGRIN, Ernest (1890), *Résumé de l'histoire de la littérature française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bâle, Benno Schwabe.
- (1893), *Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bâle, Benno Schwabe.
  - (1894), *De l'enseignement du français dans les écoles de langue allemande*, Bâle, Schweighauser.
  - (1917), *Locutions vaudoises*, Lausanne, Bovard-Giddey.
  - (1919), *Tzi no. Locutions vaudoises*, Lausanne, Edwin Frankfurter.
- MERLE D'AUBIGNÉ, Pierre (1790), *Éléments de grammaire française en forme de leçons*, Genève.
- NISSILLE, Christel et WISSNER, Inka (à paraître), « Description du français en Suisse romande: excursion historique, 50 ans après », in GREUB, Y. et AVANZI, M. (éd.), *Colloque francoprovençal*, Neuchâtel, Alphil.
- ODIN, Louise (1910), *Glossaire du patois de Blonay*, Lausanne, Georges Bridel & Cie Éditeurs.
- Petit Larousse illustré* (1906-1948). Disponible en ligne: <http://nenufar.huma-num.fr/>.
- PIERREHUMBERT, William (1926), *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois*, Neuchâtel, Attinger [réédité chez le même éditeur en 2008].
- PLUD'HUN (<sup>13</sup>1903), *Parlons français. Quelques remarques pratiques dont on pourra profiter en Suisse et ailleurs*, Genève, Stapelmohr.
- REDARD, Georges (1958), « Provincialismes romands », *Vie et langage* 71, 73-76.
- REMYSEN, Wim (2005), « La chronique de langage à la lumière de l'expérience canadienne-française: un essai de définition », dans BÉRUBÉ, J., GAUVIN, K. et REMYSEN, W. (éds), *Les Journées de linguistique: Actes du 18<sup>e</sup> colloque 11-12 mars 2004*, Québec, Centre interdisciplinaire de recherches sur les activités langagières, 267-281.
- SKUPIEN DEKENS, Carine (1998), « La "Bataille du français" en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres: le purisme linguistique dans les chroniques de langage de la presse romande », *Vox Romanica* 57, 156-171.
- STHIOUL, Bertrand (2021), « Le passé surcomposé face à la norme: dénigrement, simplifications et contradictions », dans AQUINO-WEBER, D., COTELLI KURETH, S. et SKUPIEN DEKENS, C. (éds), *La norme du français et sa diffusion dans l'histoire*, Paris, Champion, 223-241.
- DSR = THIBAUT, André et KNECHT, Pierre (<sup>2</sup>2004), *Dictionnaire suisse romand*, Genève, Zoé.
- TLFi = *Trésor de la langue française informatisé*, ATILF - CNRS et Université de Lorraine. Disponible sur: <http://www.atilf.fr/tlfi>.